

5782

192

Police

26 novembre 1929.

C.

Monsieur le Commissaire,

J'ai bien reçu votre lettre du 21 novembre et vous remercie vivement d'avoir voulu donner les ordres aux fins de mettre un terme aux stationnements prolongés et répétés de certaines autos devant les locaux de la direction des Musées.

Je ne manquerai pas de vous signaler, à l'avenir, les numéros des autos qui, malgré vos avertissements donnés à leurs propriétaires, continueraient à stationner devant nos bureaux. Je tiens note également qu'en cas de besoin vous nous autorisez à requérir l'agent de service, rue de la Régence et, éventuellement, l'agent à poste fixe à l'entrée de la Montagne de la Cour.

Je vous suis reconnaissant de votre extrême obligeance et vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire, l'expression de ma considération très distinguée.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Ertel

Commissaire de Police de la 1ère Division

rue de la Régence

Bruxelles.

VILLE
DE
BRUXELLES

CABINET
DU
COMMISSAIRE DE POLICE
DE LA 1^{RE} DIVISION

N°

ANNEXE :

Bruxelles, le 21 novembre 1929,

Remerciés G.V.P.

Monsieur le Conservateur en Chef,

Je suis en possession de votre honorée lettre du 19 crt. par laquelle vous me signalez que continuellement, devant l'entrée des locaux de la Direction des Musées, rue du Musée, 9, stationnement des autos, pendant un temps indéterminé.

J'ai dès à présent donné des instructions au personnel pour qu'il soit mis fin à cette situation.

Je vous saurais gré de bien vouloir me communiquer, si possible, à l'avenir, les numéros des autos qui, malgré tout, continueraient à stationner devant vos bureaux, pour qu'un sérieux avertissement soit donné à leurs propriétaires.

Je vous signale, ^{*continuellement*} que rue de la Régence, entre la rue Bodenbroeck et la Place Royale, circule un agent que vous pouvez faire requérir en cas de besoin; éventuellement celui aussi qui est à poste fixe, Place Royale, à l'entrée de la Montagne de la Cour.

Croyez, Monsieur le Conservateur en Chef, en l'assurance de ma considération distinguée.

M. J. G. J.

Commissaire de Police

A Monsieur VAN PUYVELDE,
Conservateur en Chef des Musées Royaux,
rue du Musée, N°9

BRUXELLES

19 novembre 1929.

Monsieur le Commissaire,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que depuis quelque temps certains propriétaires d'automobiles viennent journellement garer leur voiture devant l'entrée de nos locaux de la Direction des Musées, rue du Musée, 9. Ces stationnements ont souvent de très longues durées et commencent dès 8 1/2 heures du matin pour ne prendre fin que vers 5 heures de l'après midi.

Il serait superflu d'insister sur les inconvénients occasionnés par la présence presque constante de ces véhicules devant notre porte d'entrée. Non seulement elle rend difficile l'accès de nos locaux, mais elle empêche les personnes qui y sont appelées de garer leurs propres voitures. Je me permettrai de vous signaler notamment la voiture 29193 B et, plus particulièrement, celle n° K-67 qui, tous les jours, stationnent devant nos locaux, sans interruption de 8 1/2/9 heures jusque vers 5 heures.

Je vous saurais gré, Monsieur le Commissaire, de vouloir bien prendre des dispositions pour mettre un terme à cet état de choses. Je vous en remercie à l'avance et vous prie d'agréer l'expression de ma considération très distinguée.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur le Commissaire de Police de la 1ère Division

rue de la Régence, Bruxelles.